

LES INDICES DE PRIX DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS

En 2023, dans un contexte encore marqué par une inflation élevée (+4,9 %), l'indice des prix des différents modes de transport de voyageurs continue d'augmenter, mais de manière moins marquée qu'en 2022. Les fortes tensions sur les prix de l'énergie liées au déclenchement de la guerre en Ukraine se sont atténuées et ceux-ci ralentissent fortement en 2023. L'indice des prix des véhicules personnels (achats et utilisation) progresse de 4,5 %, après 10,3 % en 2022. Ce ralentissement est en grande partie lié à celui des prix des dépenses d'utilisation, dont l'indice ne progresse que de 4 %, contre 11,6 % en 2022. L'indice de prix associé aux achats de véhicules ralentit également, passant de +5 % à +3,8 % en 2023.

Dans le transport routier de personnes, les prix ont progressé de 5,6 % en 2023, après 8,4 % en

2022. Les prix du « transport par cars et bus » augmentent de 5 %, tandis que les prix des « taxis, voitures avec chauffeur » accélèrent à +6,5 %. Alors que les prix avaient reculé en 2020 dans le transport aérien et explosé en 2022 (+22,9 %), ils continuent d'augmenter vigoureusement en 2023 (+10,4 %), mais cette croissance est divisée par deux par rapport à 2022. Enfin, le prix du transport ferroviaire connaît également une croissance forte (+6,8 %)

Sur les vingt dernières années, les indices de prix des différents modes de transport de voyageurs ont évolué de manière très différenciée. Depuis 2000, les indices de prix réels, c'est-à-dire corrigés par l'indice général des prix à la consommation, ont augmenté de 25,5 % dans le transport particulier de personnes (taxis, VTC) et de 16,8 % pour les véhicules personnels. En ce qui concerne

le transport aérien et ferroviaire, ils ont augmenté respectivement de 20 % et 14,8 %. Le transport routier de voyageurs (autobus, autocars) a, quant à lui, baissé de 4,6 % avec l'augmentation de la concurrence. Dans le transport ferroviaire de voyageurs, les prix réels ont augmenté de 19 % entre 2000 et 2015, mais ont reculé les 5 années suivantes, avec un effondrement des prix en 2020 lié aux adaptations tarifaires après le confinement. Depuis 2021, une hausse des prix est de nouveau enregistrée.



+4,5 %

Variation en 2023 de l'indice de prix lié aux véhicules personnels

► VARIATIONS ANNUELLES DES INDICES DE PRIX DES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS (EN %)

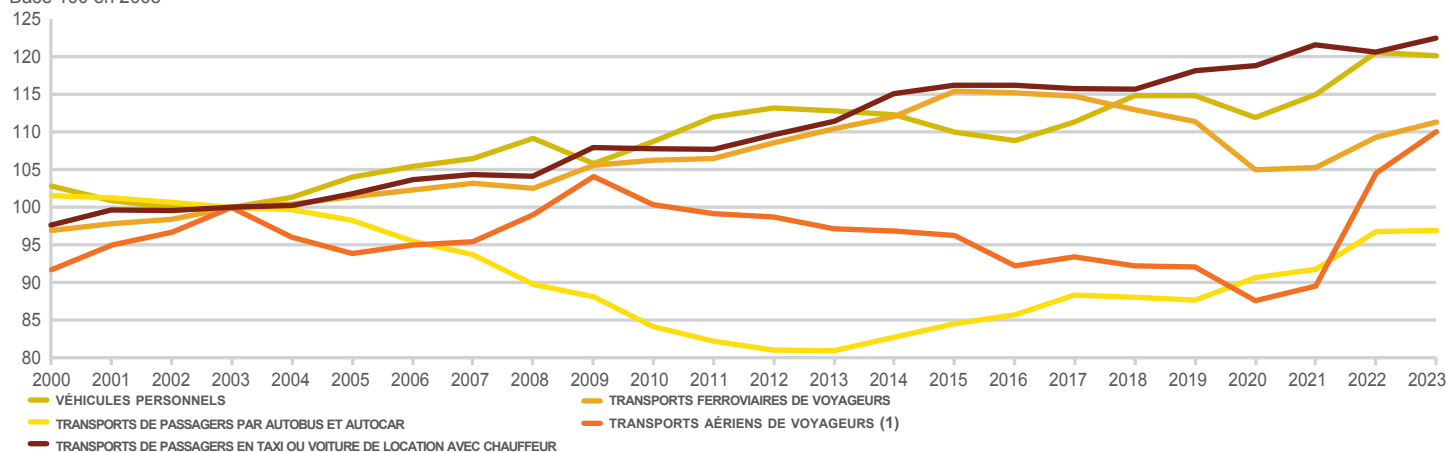
	Véhicules personnels	Transports ferroviaires de voyageurs	Transports routiers de voyageurs (autobus, autocars et taxis)	Dont Transport de passagers par autobus et autocar	Dont Transport de passagers en taxi ou voiture de location avec chauffeur	Transports aériens de voyageurs (1)
2010	4,3%	2,1%	-1,7%	-3,0%	1,4%	-2,1%
2019	1,1%	-0,3%	1,4%	0,7%	3,2%	0,9%
2020	-2,1%	-5,3%	3,0%	4,0%	1,1%	-4,4%
2021	4,4%	1,9%	3,4%	2,9%	4,0%	3,8%
2022	10,3%	9,3%	8,4%	10,9%	4,4%	22,9%
2023	4,5%	6,8%	5,6%	5,0%	6,5%	10,4%

(1) Un changement de méthodologie est intervenu dans le calcul de l'indice des prix pour les services des transports aériens en janvier 2012. La variation entre 2011 et 2012 ne peut être considérée comme significative.

Source : INSEE

INDICE DES PRIX RÉELS DES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Base 100 en 2003



Source : INSEE

Les indices de prix des différents modes de transport de voyageurs retracent les évolutions des prix toutes taxes comprises. Ainsi, pour l'aérien, les taxes d'aéroports sont incluses ; de même pour les autres modes, les charges liées aux infrastructures ne figurent qu'à hauteur de ce qui peut être incorporé dans le prix de vente. En outre, seule la partie directement payée par le ménage est suivie. Par exemple, si une région ou une collectivité locale décide, dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire ou de mesures sociales, de subventionner une partie des frais liés aux transports, une baisse sera enregistrée dans les dépenses des ménages. Les surcharges carburant sont incorporées dans le suivi de l'indice des transports aériens de voyageurs.

Les indices de transports ferroviaires et transports routiers de voyageurs ne concernent majoritairement que les liaisons interurbaines. L'indice sur les véhicules personnels a été établi en tenant compte à la fois de la partie achats, mais aussi de la partie utilisation des véhicules personnels. Pour retrouver les évolutions des prix réels de ces principaux modes de transports, ces différents indices sont corrigés par l'indice général des prix à la consommation dans le graphique ci-dessus.

Après être restés proches de leur niveau de 1995, les indices des prix réels des différents modes de transports de voyageurs connaissent, depuis 2003, des évolutions plus fortes et contrastées : entre 2003 et 2019, l'indice réel lié aux véhicules

personnels (achats et utilisation) a augmenté de manière continue (+15 %), à l'exception des années 2014 à 2016. Le recul observé en 2020 fait également figure d'exception, mais un rattrapage a eu lieu en 2021 et 2022. L'indice réel des transports ferroviaires a crû de 15 % entre 2000 et 2023, mais a été en recul entre 2015 et 2020. Celui des transports routiers de voyageurs (autobus et autocars) a baissé fortement jusqu'en 2013, mais augmente régulièrement depuis cette date, le recul étant de 4,6 % sur la période 2000-2023. Celui du transport particulier de personnes (taxis, VTC) croît continuellement (+25,5 %) sur cette même période. Enfin, l'indice réel des prix du transport aérien a décliné pendant une longue période amorcée en 2009, mais augmente fortement depuis 2021 et atteint 20% de hausse sur la période 2000-2023.